

Stanbridge Station, le 12 avril 2007  
Par courrier régulier et Internet

Monsieur le maire, Lucien Messier  
La Corporation municipale de Stanbridge Station  
229, Principale  
Stanbridge Station (Québec) J0J 2J0

Monsieur le Maire,

Suite à la parution de l'article dans le journal La Voix de l'Est du 6 avril dernier, dont le titre était « Le maire appuiera les promoteurs jusqu'au bout », vous avez pris position face au projet éolien. Ce qui nous amène à nous questionner sur votre crédibilité en tant que maire de Stanbridge Station.

En plus de révéler des redevances possibles de 25,000\$ à 30,000\$ annuellement, vous dites n'avoir aucune intention de reculer face au projet parce que c'est un bon projet pour la municipalité. Nous aimerions vous rappeler que le 2 avril dernier, lors de la rencontre du conseil de ville, le conseiller M. Édouard Raymond informait les citoyens présents que la négociation avec le promoteur n'en était qu'à ses débuts, donc qu'il n'y avait rien à annoncer.

M. Raymond nous indiquait également qu'une étude demandée par la MRC de Brome Missisquoi et donnée à la firme YHC Environnement, analyserait le projet de S M International, afin que la ville ait toutes les données d'aspect économique et technique du projet.

Monsieur le Maire, votre transparence est inquiétante et nous sommes forcés de douter de vos réserves et même de votre impartialité face au résultat de l'étude annoncée. Vous vous êtes compromis à dévoiler à un journaliste des informations, ce que la population vous demandait avec insistance et que vous vous refusiez à lui transmettre.

Nous croyons important de dénoncer cette situation, car présentement les gens sont choqués et se sentent ignorés par vous et les membres du conseil.

Avec tout le respect que nous vous devons, les citoyens sont en droit de se demander si vous ne devriez pas reconsidérer le poste que vous occupez.

Jeanne Chaussé, secrétaire

Pour le comité des citoyens préoccupés par la question des éoliennes à Stanbridge Station  
Eoliennes-infos.com

Cc : Aux membres de conseil municipal de Stanbridge Station  
Au préfet de la MRC Brome-Missisquoi  
À Monsieur le député Pierre Paradis